

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Numéro du BEÉFP 96-24

Numéro du RBIF 32086

Édifice fédéral du patrimoine reconnu

HALIFAX (Nouvelle-Écosse)

Casemates

Fort McNab, Complexe de défense d'Halifax

Cet ensemble de casemates comprend sept casemates contiguës. Il a été construit entre 1888 et 1892 et constitue le premier logement permanent au fort McNab. Il a été conçu par les Royal Engineers. En 1919, il a été converti en centrale électrique et des réservoirs de refroidissement d'eau, des moteurs, des dynamos et des réservoirs d'huile ont été installés dans les quatre casemates sud. Trois des casemates servaient à l'entreposage du charbon, d'essence et du matériel en général. La disposition d'origine en trois baies, chacune comportant une porte centrale coiffée d'une imposte et flanquée de fenêtres, a été modifiée. L'ouvrage demeure inutilisé depuis la fermeture du fort McNab en 1960. Il fait maintenant partie du lieu historique national du Fort-McNab. Parcs Canada en est le gardien.

Raisons de la désignation

Cet ensemble de casemates a été désigné édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de son importance historique, architecturale et environnementale.

Importance historique

Installations de soutien essentielles au fonctionnement du fort McNab, les casemates sont indirectement associées à la défense du Canada de 1888 à 1960. Le fort McNab a été établi de 1888 à 1892 en tant qu'élément clé du système de fortifications qui défendait le port d'Halifax et la base navale impériale. Il est resté en usage militaire actif jusqu'après la Deuxième Guerre mondiale. L'ouvrage a été construit en 1888 afin de loger les sous-officiers et les soldats et d'abriter une chaufferie, un dépôt de charbon, une cantine, une cuisine ainsi qu'une salle de lavabos. Il a brièvement été utilisé comme dépôt de munitions à partir de 1902. En 1919, il a été converti en centrale électrique, fonction qu'il a conservée pendant une durée indéterminée.

Importance architecturale

Les casemates forment un ouvrage allongé en béton comportant sept baies voûtées. La disposition d'origine de chacune des baies, qui comprend une porte centrale coiffée d'une imposte et flanquée de fenêtres, dans un panneau en béton en retrait et à tête arrondie, est typique des casemates conçues par les Royal Engineers. Quatre baies conservent cette disposition d'origine. La construction voûtée est visible dans chacune des baies.

Importance environnementale

Les casemates sont situées dans le fort afin d'en réduire la visibilité à partir du port. Elles sont intégrées au monticule de terre central du fort, de sorte que seule la façade avant est visible à l'intérieur du fort.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale des casemates réside dans les éléments caractéristiques suivants :

- La construction en baies multiples formant sept casemates contiguës et la disposition des ouvertures dans chacune des baies, comprenant une porte centrale coiffée d'une imposte et flanquée de fenêtres, dans un panneau en béton en retrait et à tête arrondie;
- La construction en béton et les espaces intérieurs voûtés;
- L'emplacement à même le monticule de terre central, de sorte que seule la façade avant est visible.

Tous les travaux d'entretien et toutes les réparations, de même que toute modification éventuelle, devraient respecter ces éléments caractéristiques.

Pour des conseils au sujet de modifications proposées à ce bâtiment, veuillez consulter le *Code de pratique du BEÉFP*.